

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

## COMMUNE DE LODÈVE

### DÉCISION

numéro MLDC_240606_072
---------------------------

portant sur

## AVENANT N°2 AU LOT N°9 ÉLECTRICITÉ, ÉCLAIRAGE, LUSTRIERIE DU MARCHÉ DE TRAVAUX RELATIF À LA RESTAURATION DES ÉLÉVATIONS EXTÉRIEURES DU CLOCHER DE L'ANCIENNE CATHÉDRALE SAINT- FULCRAN

Le Maire de la Commune de Lodève,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4°,

**VU** la délibération n°MLCM\_200710\_02 du Conseil municipal du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal délègue au Maire la prise de décision prévue à l'article susvisé,

**VU** la décision du Maire n°MLDC\_221212\_090 du 12 décembre 2022 relative à l'attribution du lot n°9 Électricité, éclairage, lustrerie du marché de travaux relatif à la restauration des élévations extérieures du clocher de l'ancienne cathédrale Saint-Fulcran,

**VU** la décision du Maire n°MLDC\_240318\_024 du 18 mars 2024 relative à l'avenant n°1,

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'effectuer, en cours d'exécution, des prestations supplémentaires au lot n°9 Électricité, éclairage, lustrerie du marché de travaux relatif à la restauration des élévations extérieures du clocher de l'ancienne cathédrale Saint-Fulcran,

**CONSIDÉRANT** la nécessité de prolonger le délai d'exécution des travaux jusqu'au 31 octobre 2024,

### DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : De conclure l'avenant n°2 au lot n°9 Électricité, éclairage, lustrerie du marché de travaux relatif à la restauration des élévations extérieures du clocher de l'ancienne cathédrale Saint-Fulcran, avec l'entreprise ECOELEC, afin d'effectuer des prestations supplémentaires, rendues nécessaires en cours d'exécution du marché et de prolonger le délai d'exécution des travaux jusqu'au 29 septembre 2024,

- **ARTICLE 2** : De préciser que le montant de l'avenant s'élevant à deux-mille-quatre-cent-soixante euros Hors Taxes (2 460,00 € HT) soit deux-mille-neuf-cent-cinquante-deux euros Toutes Taxes Comprises (2 952,00 € TTC), introduit un écart de quatre virgule soixante-deux pourcent (4,62 %), par rapport au montant du marché après l'avenant n°1, le portant ainsi à cinquante-cinq-mille-six-cent-soixante-trois euros HT (55 663,00 € HT) soit soixante-six-mille-sept-cent-quatre-vingt-quinze euros soixante centimes TTC (66 795,60 € TTC),

- **ARTICLE 3** : De préciser que les droits et les obligations de chacune des parties sont définis dans l'avenant n°2 annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 4** : D'imputer la dépense correspondant à l'avenant n°2 au marché de travaux relatif à la restauration des élévations extérieures du clocher de l'ancienne cathédrale Saint-Fulcran, au budget principal, chapitre 21, article 2138,

- **ARTICLE 5** : De dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture  
34-213401425-20240606-lmc111178-AR-1-  
1

Date de télétransmission : 06/06/24

Date de publication : 07/06/2024

Date de notification aux tiers :

Moyen de notifications aux tiers :

Fait à Lodève, le six juin deux mille vingt-quatre,

Le Maire  
Gaëlle LEVEQUE



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS  
AVENANT N° 2

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

**MAIRIE DE LODEVE**  
Place de l'Hôtel de Ville  
34 700 LODEVE

**B - Identification du titulaire du marché public**

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

**ENTREPRISE ECOLEC**  
9A, boulevard des Condamines  
34 480 SAINT GENIES DE FONTEDIT  
Mail : contact@groupe-aton.com  
Téléphone : 09 82 37 59 17  
SIRET : 828 586 867 00024

**C - Objet du marché public**

■ Objet du marché public

**HERAULT - LODEVE**  
**Ancienne cathédrale Saint-Fulcran**  
Restauration du clocher et ouverture au public  
**LOT N°9 : Electricité / Eclairage / Lustrerie**

■ Date de la notification du marché public : 2 février 2023  
■ OS N°1 : du 19/01/2023 au 16/07/2023  
OS N°2 : prolongé jusqu'au 15/12/2023  
OS N°3 : prolongé jusqu'au 29/03/2024

■ Durée initiale d'exécution du marché public : .....7. mois

■ Montant du marché public porté par avenant N°1 :

■ Taux de la TVA : .....	20%.....
■ Montant HT : .....	53 203,00 €
■ Montant TTC : .....	63 843,60 €

## D - Objet de l'avenant

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le déroulement des travaux et les diagnostics des ouvrages informatiques et électriques existants dans le clocher de l'ancienne cathédrale Saint-Fulcran a permis de préciser les besoins et les ouvrages à réaliser ce qui a donné lieu à des prestations supplémentaires nécessaires au marché de l'entreprise ECOELEC titulaire du lot N°9 : Electricité / Eclairage / Lustrerie :

- les câbles d'alimentation du tableau des cloches ainsi que celui reliant le tableau principal des cloches situé dans le beffroi au tableau de commande secondaire de la sacristie n'étaient plus aux normes et doivent donc être changés.

Cette prestation supplémentaire a fait l'objet de devis joints en annexe.

**En conclusion, conformément aux articles R2194-2 et R2194-5 du code de la commande publique, le présent avenant au marché amène à un montant en plus-value de 2 460,00 € HT soit 2 952,00 € TTC suivant le devis N°213083 en date du 08/03/2024.**

### ■ Incidence de l'avenant sur le délai d'exécution :

L'avenant a une incidence sur le délai d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :  
(Cocher la case correspondante.)

NON  OUI

Le délai d'exécution des travaux est prolongé de 7 mois jusqu'au 31/10/2024

### ■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :  
(Cocher la case correspondante.)

NON  OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : **20.00 %**
- Montant HT : **+ 2 460,00 € HT**
- Montant TTC : **+ 2 952,00 € TTC**
- % d'écart introduit par l'avenant : **4,62 %**

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : **20.00 %**
- Montant HT : **55 663,00 € HT**
- Montant TTC : **66 795,60 € TTC**

**E - Signature du titulaire du marché public**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : ..... , le .....

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*

**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**

**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

**■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

**■ En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*